



LE DÉPARTEMENT



COMMUNIQUE DE PRESSE

20 décembre 2023

FIN DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS CYCLABLES SUR LE PONT MISTRAL

Les travaux d'aménagements destinés à sécuriser la traversée du pont Mistral pour les cyclistes lancés le 30 octobre et réalisés sous la maîtrise d'ouvrage du Département se sont terminés ce mercredi 20 décembre.

Grâce à la bonne coordination entre les services du Département, de Valence Romans Mobilités, des communes de Valence et de Guilhaud-Granges, ainsi qu'à la mobilisation des entreprises, les travaux lancés lundi 30 octobre pour sécuriser la traversée du pont Mistral par les cyclistes se sont terminés ce mercredi 20 décembre.

Ces travaux inscrits dans le Plan vélo du Département de la Drôme et dans le Plan vélo inter-communal Cycléo porté par Valence Romans Mobilités concernaient :

- la création de deux pistes cyclables de 1,95 m de large de part et d'autre de l'ouvrage, séparées de la chaussée par une bordure en béton de 15 cm de haut et 25 cm de large,
- la suppression d'une voie de circulation dans le sens de la Drôme vers l'Ardèche,
- l'aménagement des raccordements aux extrémités du pont, avec la mise en place d'une signalisation spécifique pour donner plus de visibilité aux cyclistes.

La gêne à la circulation a finalement été moins impactante que prévue pendant la durée des travaux, y compris pendant les travaux de nuit. Des contacts avec des associations de cyclistes ont permis quelques ajustements au cours du chantier. Ces travaux, d'un montant de **474 000 €**, sont financés par :

- le Syndicat Mixte Valence Romans Mobilités pour 252 000 €,
- le Département de la Drôme pour 85 000 €,
- le Département de l'Ardèche pour 80 000 €
- la Ville de Valence pour 57 000 €.

Contacts presse :

Département de la Drôme : Yvan Guilhot 04 75 79 27 84 – 06 99 23 32 75 - yguilhot@ladrome.fr

Syndicat Mixte Valence Romans Mobilités : *Marine Allermoz* 04 75 60 26 74 - 06 35 50 14 25 - *marine.allermoz@valenceromansmobilities.fr*